



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Date des élections municipales de 2032

Question écrite n° 3884

Texte de la question

M. Karl Olive interroge M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, sur la date des élections municipales de 2032. Les prochaines élections municipales se tiendront comme prévu en 2026, une information confirmée par le ministère de l'intérieur à l'Association des maires de France le 9 novembre 2024. Étant entendu que le mandat municipal dure six ans, les élections municipales suivantes devraient théoriquement avoir lieu en 2032. Cependant, l'année 2032 est également celle des prochaines élections présidentielles après celles de 2027, avec des premiers tours prévus en mars et en avril respectivement. Dans ce contexte, il souhaiterait savoir si le ministère de l'intérieur envisage de décaler les élections municipales de 2032 afin d'éviter leur chevauchement avec les élections présidentielles, à l'instar de la modification apportée par la loi n° 2021-191 du 22 février 2021, qui avait permis de reporter les élections départementales de 2021.

Données clés

Auteur : [M. Karl Olive](#)

Circonscription : Yvelines (12^e circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3884

Rubrique : Élections et référendums

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 février 2025](#), page 677